

OFFRE D'EMPLOI

La Mission Départementale d'expertise
et d'information en CAA
portée par l'APSA

RECHERCHE

1 CHARGÉ(E) DE MISSIONS CAA – H/F

CDI à 0.5 ETP – Poste basé à Poitiers

à pourvoir le 01/12/2026

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services
pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966, annexe 5

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

**Monsieur ROUIL Christophe, Directeur adjoint du Dispositif intégré du Pôle Jeunes de
l'APSA**

116, avenue de la Libération - 86000 POITIERS

crouil@asso-apsa.fr

QUI SOMMES NOUS ?

Un monde où chaque sens compte

La Mission Départementale CAA 86 a pour objectif de développer l'accès à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) pour les personnes présentant des difficultés de communication, quels que soient leur âge, leur parcours ou leur lieu de vie.

Dans le cadre de son développement, nous recrutons un(e) **Chargé(e) de mission expert(e) CAA** afin d'apporter une expertise technique auprès des personnes accompagnées, de leurs familles et des professionnels du territoire.

VOS MISSIONS PRINCIPALES :

- Évaluer les situations complexes liées à la communication,
- Conseiller les familles et les professionnels dans la mise en œuvre de solutions de CAA,
- Accompagner le choix et l'utilisation des outils de communication (pictogrammes, classeurs, aides techniques, outils numériques...),
- Former et sensibiliser les professionnels, aidants et partenaires,
- Participer au développement d'une culture CAA sur l'ensemble du territoire,
- Concevoir et diffuser des ressources pratiques,
- Assurer une veille technique et contribuer à l'évolution des pratiques,
- Travailler en lien étroit avec le coordinateur de la mission et les acteurs du réseau départemental.

PROFIL RECHERCHE :

Formation

- Diplôme de niveau 6 minimum (BAC +3 ou équivalent) dans le secteur médico-social, sanitaire, de la coordination de projets ou du développement territorial.

Compétences attendues

- Expertise ou solide connaissance de la CAA.
- Connaissance des troubles de la communication et du handicap.
- Capacité d'analyse des situations complexes.
- Aptitudes pédagogiques et goût pour la transmission des savoirs.
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse.
- Capacité à travailler en réseau et en interdisciplinarité.

Atouts appréciés

- Sens de l'écoute et de l'observation.
- Esprit d'initiative et autonomie.
- Capacité d'adaptation.
- Rigueur méthodologique.
- Goût pour l'innovation et la recherche de solutions.
- Conviction forte que l'accès à la communication constitue un droit fondamental.

CONDITIONS D'EMPLOI

- **Contrat :** CDI
- **Temps de travail :** 0,5 ETP
- **Convention collective :** CCN 66

- **Lieu d'exercice** : Département de la Vienne
- **Déplacements** : fréquents sur l'ensemble du territoire départemental
- **Prise de poste** : à définir

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 06/11/2026



APSA

Un monde où chaque sens compte